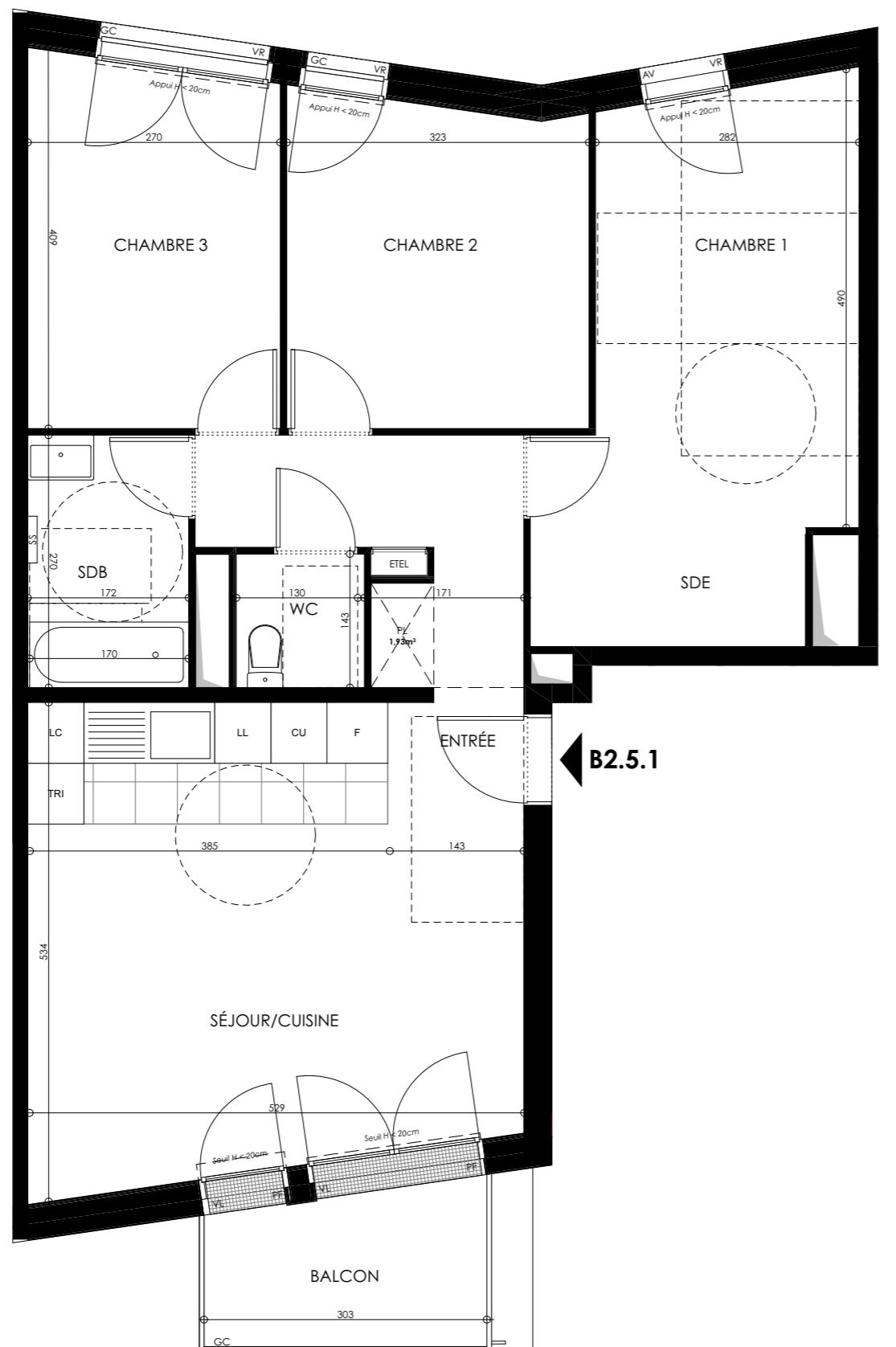




PLAN PRÉLIMINAIRE DE RÉSERVATION



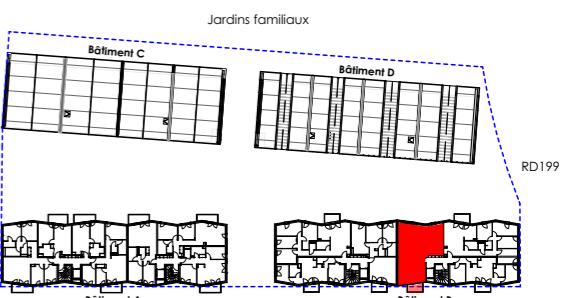
ÉCHELLE GRAPHIQUE :



NOTA :
 Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs.
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs.
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette) intérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

NATURAL

Plan de localisation



B2.5.1

Appartement	4 pièces	R+5
Chambre 1	17,63	
Chambre 2	11,17	
Chambre 3	10,48	
Entrée	6,40	
Sdb	4,64	
Sde	3,53	
Séjour/cuisine	26,61	
Wc	1,96	
Total surface habitable :	82,42 m²	

BALCON

Surface annexe :

4,99

4,99 m²

Légende:

LC : Linéaire complémentaire (NF HABITAT)

Gaine technique :



TRI : Espace de tri

LL : Emplacement lave-linge

Porte-fenêtre



LV : Emplacement lave-vaisselle

Fenêtre fixe



F : Emplacement réfrigérateur

Soffite et faux plafonds :



Cu : Emplacement cuisson

ETEL : Espace technique électrique du lgt.

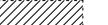
Retombée poutre :



FF : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1,00m

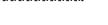
AV : Fenêtre toute hauteur avec allège vitrée à 1,00m

Placard



PLC : Placard

Pare-vue



PV : Pare-vue

Prise TV



Indice : 0

Date : 28/11/2025